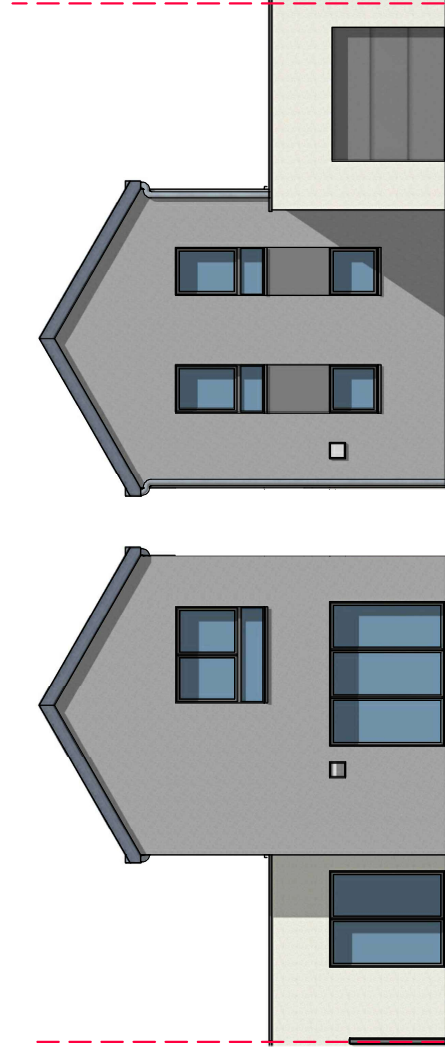


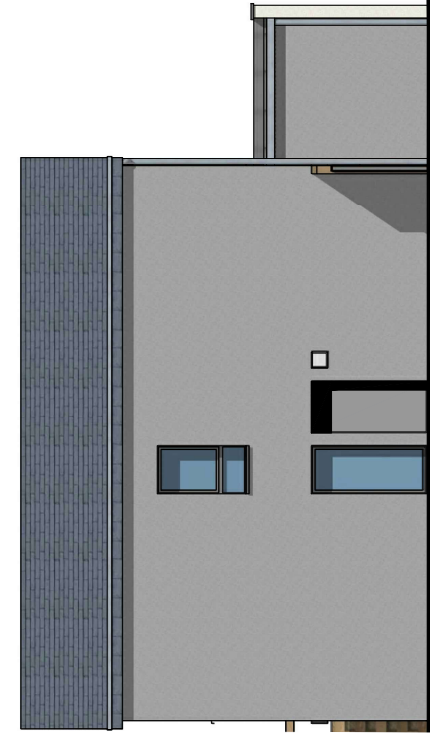
COUR AUSTRALE Angers

Lot	Type	SURFACES	
11	5		
DÉSIGNATION DES PIÈCES		SURFACES	
RDC	PIÈCE DE VIE	38,1 m ²	
	SUITE PARENTALE (Pl.)	12,7 m ²	
	SALLE D'EAU	3,5 m ²	
	W.C.1	2,4 m ²	
	CELLIER	3,1 m ²	
ÉTAGE	CHAMBRE 2 + Pl.	12,0 m ²	
	CHAMBRE 3 + Pl.	9,4 m ²	
	CHAMBRE 4 + Pl.	9,1 m ²	
	SALLE DE BAIN	4,4 m ²	
	W.C.2	1,2 m ²	
PALIER	4,8 m ²		
SURFACE HABITABLE		100,7 m²	
GARAGE		19,5 m²	
TERRASSE		31,5 m²	
SURFACE PARCELLE		445,0 m²	

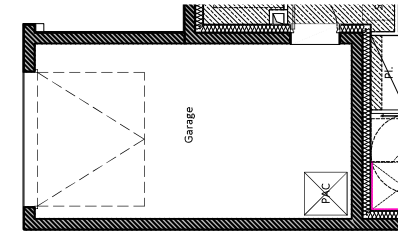


façade Nord

façade Sud

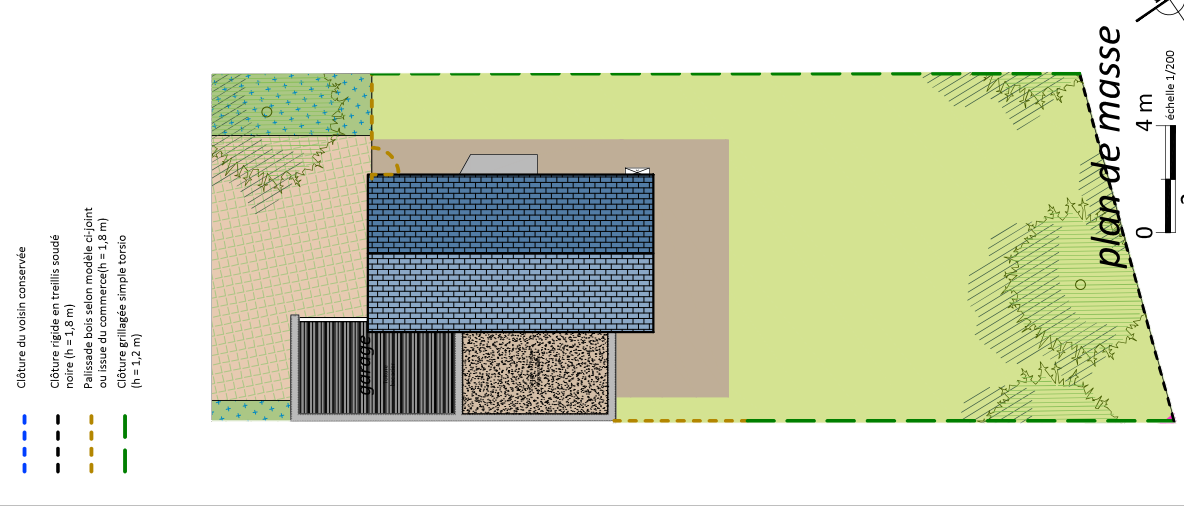
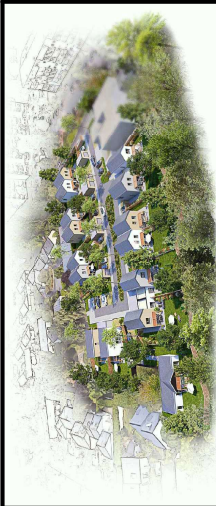


façade Sud-Ouest



plan du garage

0 2 m
1 m
échelle 1/100



façades

plan de masse

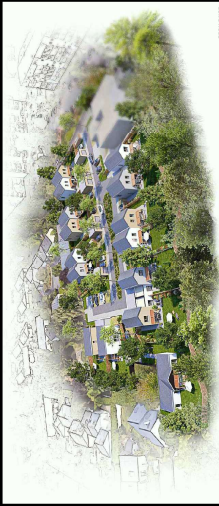
0 2 m
1 m
échelle 1/200

- Clôture du voisin conservée
- Clôture rigide en treillis soudé noir (h = 1,8 m)
- Palissade bois selon modèle ci-joint ou issue du commerce (h = 1,8 m)
- Clôture grillagée simple torsio (h = 1,2 m)

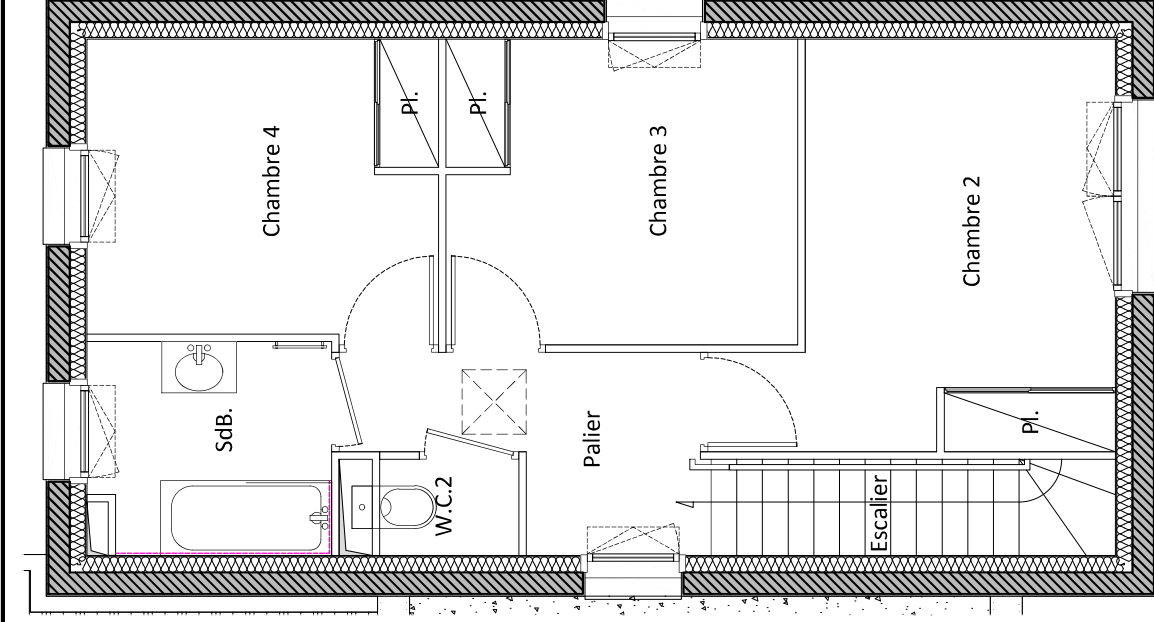


Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes détaillées d'exécutions. Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'implantation des éléments de cuisine (L, L.V, C et R) est indicative, et permet de visualiser le positionnement des arrivées et évacuations d'eau à la livraison des logements.

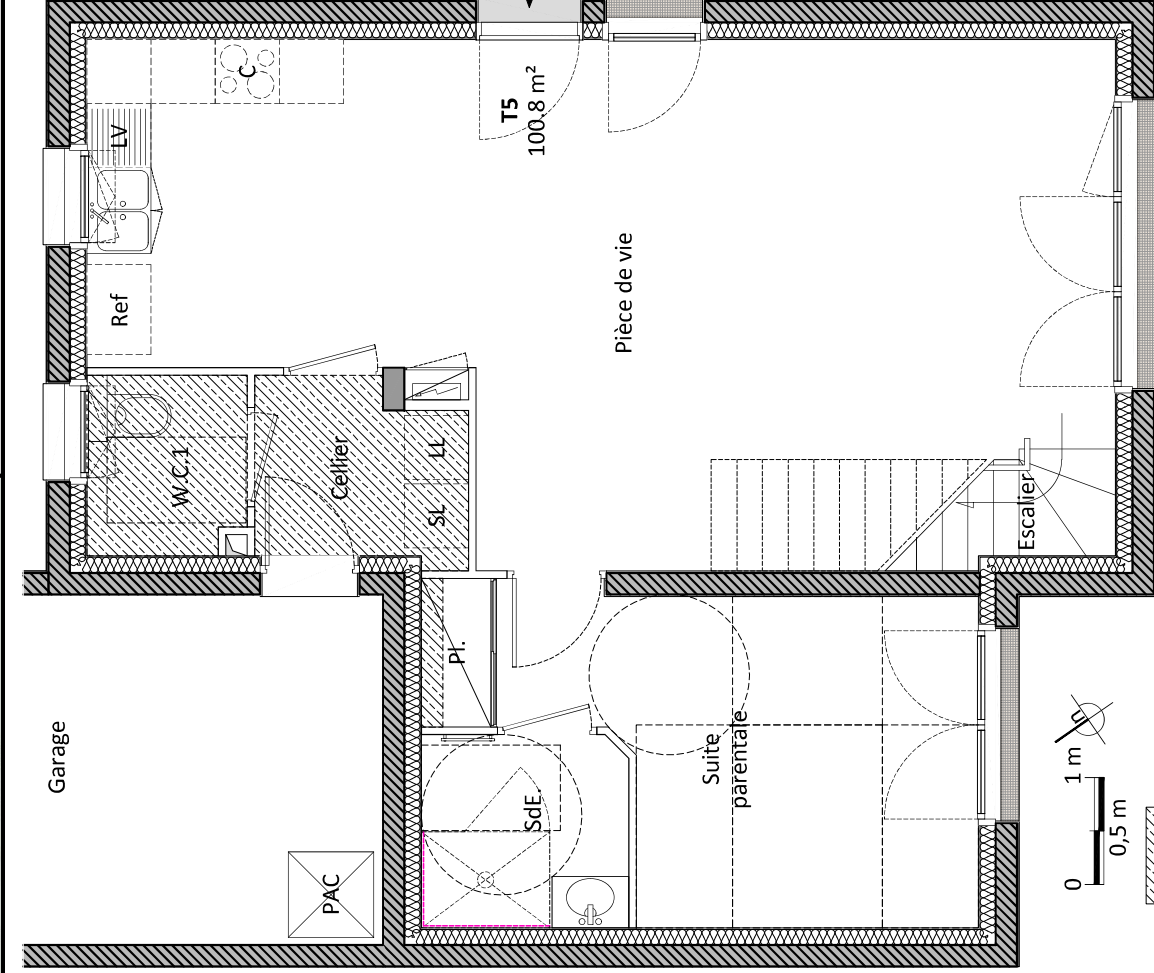
COUR AUSTRALE Angers



Lot	Type	SURFACES	
11	5		
DÉSIGNATION DES PIÈCES		SURFACES	
RDC	PIÈCE DE VIE	38,1 m ²	
	SUITE PARENTALE (Pl.)	12,7 m ²	
	SALLE D'EAU	3,5 m ²	
	W.C.1	2,4 m ²	
	CELLIER	3,1 m ²	
ÉTAGE	CHAMBRE 2 + Pl.	12,0 m ²	
	CHAMBRE 3 + Pl.	9,4 m ²	
	CHAMBRE 4 + Pl.	9,1 m ²	
	SALLE DE BAIN	4,4 m ²	
	W.C.2	1,2 m ²	
PALIER		4,8 m ²	
SURFACE HABITABLE		100,7 m²	
GARAGE		19,5 m ²	
TERRASSE		31,5 m ²	
SURFACE PARCELLE		445,0 m²	



plan de l'étage



plan du rez-de-chaussée



Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécutions. Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'implantation des éléments de cuisine (L, LV, C et R) est indicative, et permet de visualiser le positionnement des arrivées et évacuations d'eau à la livraison des logements.